

À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE L'ÎLE DE BOUIN

PARCOURS PATRIMOINE
- LE BOURG ET L'ÉGLISE -

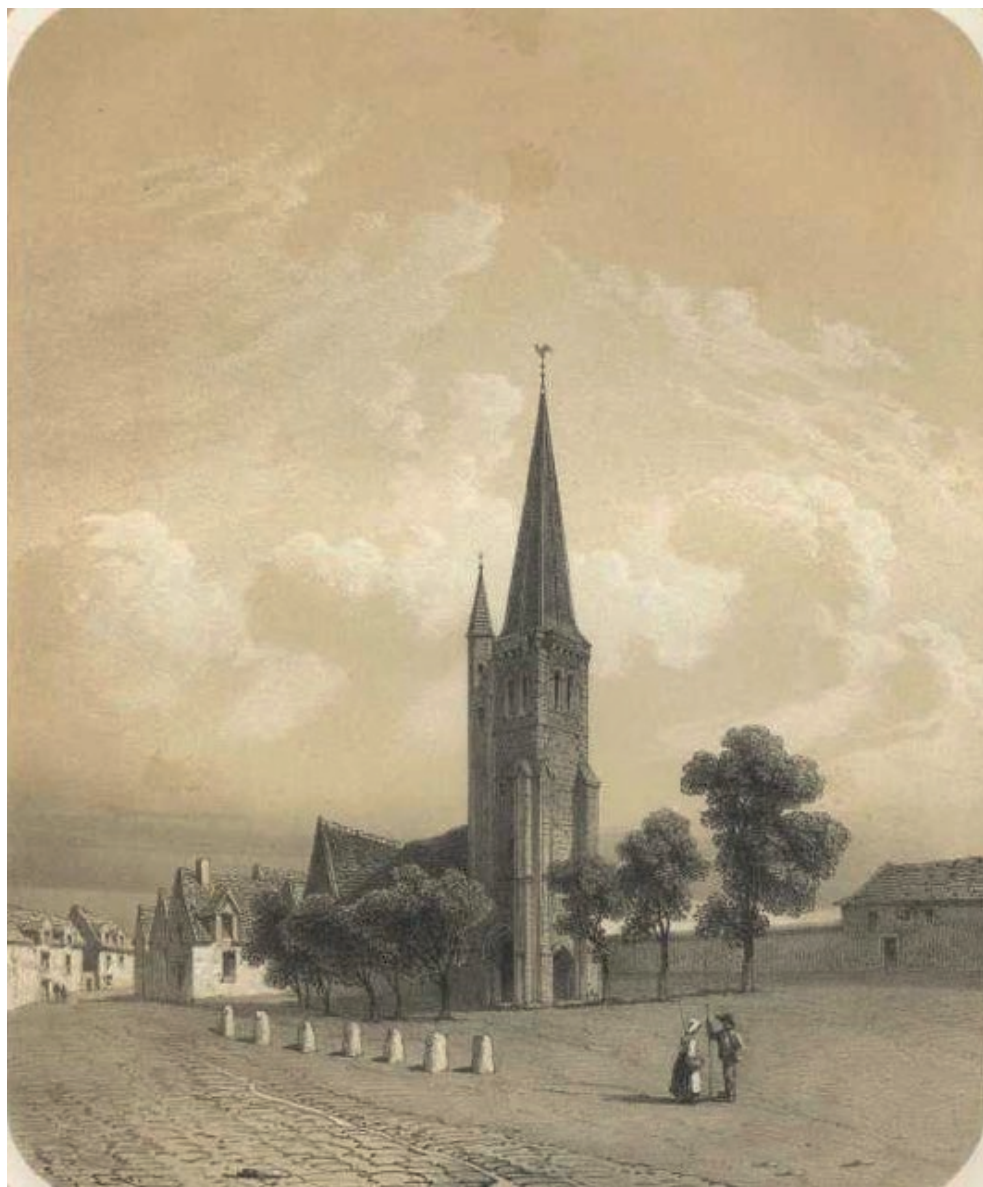


FONDATION



Édition 2024





« L'église Notre Dame de l'Assomption de Bouin »

Lithographie de Thomas DRAKE, vers 1850

© Tiré de l'ouvrage : *Album vendéen, illustration des histoires de la Vendée militaire 1793-1832*

Bouin est un territoire aux mille facettes. Ancienne île du golfe de Machecoul, rattachée au continent dans la première moitié du XIXe siècle, l'ancienne « Insula Aurea » ou île Dorée tire de ses origines séculaires une histoire peu banale.

Colonisée très tôt et évangélisée par saint Martin de Vertou dès le IVe siècle, elle connaît ses grandes heures avec l'apogée du commerce du sel aux XVIIe et XVIIIe siècles, faisant de ce pays au régime juridique particulier un véritable paradis fiscal.

De cette histoire subsistent de vénérables logis à l'architecture hors du commun et une église remarquable qui a traversé les siècles, avec deux retables baroques uniques en Vendée.

Ce territoire qui a toujours dû affronter la mer a donné à ses habitants un caractère pugnace et autonome, un caractère insulaire qui, malgré le rattachement au continent, n'a pas cessé de les animer.

Au cours de votre balade, rencontrez Gilles de RAIS qualifié de Barbe Bleue nantais, la Maréchale de CLÉRAMBAULT ou le célèbre général CHARETTE pour qui Bouin n'avait pas de secret.

À l'aide de ce fascicule, laissez-vous conter la fabuleuse histoire de cette île en terre et découvrez d'étonnants logis et de pittoresques venelles.

Pour les plus curieux, passez le Dain, ancien bras de mer, et partez à la découverte des dix autres communes du territoire de Challans Gois Communauté : de véritables trésors vous y attendent.

Belles découvertes dans l'île de Bouin,

Thomas Gisbert.

Maire de BOUIN

Vice-Président de Challans Gois Communauté



© Carte de Tassin « Isle de Bouin » (1635)

BOUIN EN QUELQUES DATES

Vers l'an 300 : l'île de Bouin, éloignée du continent, est occupée par des hommes de l'Armorique.

IV^e siècle : évangélisation par saint Martin de Vertou.

7 juin 567 : un raz-de-marée couvre entièrement l'île et y fait périr tous ses habitants.

577 : quelques dizaines de foyers viennent s'installer à divers endroits de l'île pour se protéger de l'océan, ils doivent construire des mottes de terre remplacées peu à peu par les digues actuelles.

813 : l'île de Bouin est prise et brûlée par les pirates scandinaves.

Aux environs de l'an 1000 : l'île de Bouin est régie par les juridictions du Poitou et de la Bretagne (six mois l'une, six mois l'autre).

Au XV^e siècle : Bouin compte parmi ses seigneurs le fameux Gilles de RAIS, baron de Retz, qualifié de Barbe Bleue nantais.

1472 : Louis XI fait brûler le bourg de Bouin. L'église est dévastée et doit être en grande partie reconstruite.

1650 : le maréchal de CLÉRAMBAULT fait l'acquisition de la partie poitevine puis de la partie bretonne de l'île ; il devient ainsi le premier seigneur de l'île entière, faisant disparaître les deux juridictions.

1699 : important « vimer » ou raz-de-marée.

1713 : l'île est vendue au comte de PONTCHARTRAIN.

1714 : Bouin est érigée en baronnie, les PONTCHARTRAIN deviennent les premiers Barons de l'Île de Bouin.

À partir de 1720 : première phase d'endiguement.

1741 : année la plus importante en production de sel.

1752 : le clocher de Bouin est reconstruit.

À partir de 1760 : à l'est, les ports du Dain deviennent quasi inutilisables. On décide alors d'inverser le cours des étiers vers la baie pour limiter l'envasement des canaux.

27 mai 1767 : l'île de Bouin est achetée par le roi Louis XV.

9 mars 1789 : rédaction des Cahiers de Doléances de Bouin.

1790 : élection de René-Julien HARDOUIN, premier maire de l'île de Bouin.

11-12 mars 1793 : premiers soulèvements à Bouin (jusqu'en 1795).

17-18 octobre 1793 : massacre de Bouin.

6 décembre 1793 : le Général CHARETTE est à Bouin et réussit à semer les Républicains.

29 décembre 1793 : l'île de Bouin change de nom, elle se nomme « *L'isle Marat* ».

20 janvier 1794 : massacre de la Claie (monument à l'entrée de Bouin sur la D21).

1798 : création de la Société des Propriétaires de l'île de Bouin.

25 janvier 1799 : un important séisme détruit une grande partie des maisons et la flèche de l'église.

1810-1840 : importante poldérisation avec créations des « Mattes » Saint Cérant (1830), la Coupelasse et les Champs (1852).

1837 : création de la route dite « stratégique » qui traverse Bouin, actuelle D758 et du Pont du Fresne ; Bouin perd alors son insularité.

1853 : construction des Halles (détruites dans la deuxième moitié du XX^e siècle).

1873-1875 : reconstruction de l'église Notre Dame de l'Assomption.

1903 : installation du téléphone.

1922 : première ligne de chemin de fer (jusqu'en 1949).

1928 : création du polder du Collet.

16 novembre 1940 : raz-de-marée qui détruit une grande partie des digues (2000 hectares sont couverts d'eau).

1958-1965 : construction de nouvelles digues qui viennent augmenter le territoire et récupérer les terres inondées en 1949.

2010 : tempête Xynthia (nombreuses brèches et importantes ruptures sur le linéaire des digues).

2021 : travaux de réfection de la digue du Dain.

LE BOURG DE BOUIN

1 LE PAVILLON, 5 rue du Pavillon

Le Pavillon est une des demeures emblématiques de l'ancienne île de Bouin. Il est composé d'un grand corps de logis et d'une tour escalier carrée, dite de Gilles de RAIS, seigneur de l'île, connu sous le nom de « Barbe Bleue ». La construction de cette vaste maison remonte au XVI^e siècle ; de vastes cheminées en pierre calcaire ornent ses salles aux poutres apparentes. Si les archives manquent à l'origine de l'édification,

il y a fort à penser que ce logis a été construit pour de riches marchands de l'époque du sel. Ancienne demeure des familles JOUBERT puis ROUSSEAU de L'ISLE, elle est vendue à la commune en 1885 pour devenir l'école des filles puis elle est destinée au logement de fonction de l'instituteur de l'école publique jusque dans les années 60. Le Pavillon a été restauré en 1982 et accueille à présent les expositions estivales et les activités associatives de la commune.



2 LA MAISON À ENCORBELLEMENT, Rue de la Cure (face à la maison médicale)



Unique à Bouin, il s'agit sans doute de la plus ancienne maison du centre bourg. Sa particularité est son encorbellement : construction en saillie, reposant sur des corbeaux, typique des constructions du Moyen Âge. Mélange de pierre et de bois, ce bâtiment date du XIV^e siècle. Le crépi masque les formes d'anciennes ouvertures ainsi qu'une porte en plein cintre.

3 LA CHAPELLE SAINT-JULIEN, Rue du Pas Marteau (à l'angle de la rue du Grain d'Or)

Située près du cimetière, la chapelle de l'aumônerie Saint-Julien date du XI^e siècle. Brulée en grande partie au XV^e siècle, elle est considérablement remaniée au XVIII^e siècle où elle perd son petit clocher. À l'intérieur, une Pietà du début du XIX^e siècle est installée dans le chœur, isolée par un jubé. Vendue en 1791 comme bien national, elle est rachetée en 1864 par l'abbé DURANDET pour en faire un dépositaire pour les cercueils des morts du marais en attente de sépulture. Quelques années plus tard, elle est donnée à la Fabrique qui la rend au culte sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié ou des Sept Douleurs. En 1967, sans affectation, la chapelle est restaurée et devient, de 1993 à 2021, la bibliothèque municipale ; elle attend aujourd'hui une nouvelle affectation.



4 LA RUE DU PAS MARTEAU

La rue du Pas Marteau tire son nom d'un ancien gué (« pas » ou passage), propriété à la fin du XV^e siècle de la famille MARTEAU, riche famille de négociants de sel. Typique avec ses maisons basses et la vaste demeure néoclassique, construite au milieu du XIX^e siècle, elle mérite le détour.



5 LA DEMEURE DE L'ENCLOS, 9 rue des Brochets (derrière la salle)

Vaste maison de maître élevée au début du XIXe siècle, la demeure de l'Enclos a été construite pour les familles MARSAUD et PELLETIER. Vendue à la famille TURQUETIL, cette maison voit l'achèvement de sa construction dans la seconde moitié du XIXe siècle ; elle est ensuite donnée à la paroisse de Bouin en 1880. Devenue l'école Saint-Georges, école libre des garçons, elle se trouve rapidement trop petite pour l'accueil des jeunes Bouinais. Elle devient la salle du patronage puis se voit à nouveau dotée d'un théâtre-cinéma. Cédée en 1982 à la commune de Bouin, elle est restaurée et agrandie en 2002 pour devenir l'actuel Espace de l'Enclos.



6 LA MAISON BÉLIARD, 2 rue des Brochets

D'inspiration basque et caractéristique des années folles, cette importante propriété a été commandée par Maître Raymond BÉLIARD, notaire à Bouin ; elle abrite longtemps son étude. Son style inhabituel doit être souligné. Cette maison est en effet l'œuvre de l'entrepreneur bouinais Jean CORNU qui a construit, dans les années 30, de nombreuses maisons et villas dans la région. Une petite plaque en céramique, située près du portail, rappelle son constructeur. Un temps maire de Bouin, Jean CORNU, aidé de son épouse Yvonne, a été à la tête d'une entreprise florissante. Il marque considérablement l'architecture balnéaire de la côte vendéenne, comme celle de l'île de Noirmoutier.



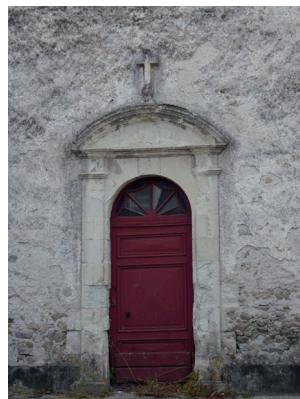
7 LA RUE NEUVE

Bien que son nom puisse suggérer une rue récente, la Rue Neuve est l'une des plus anciennes de la commune. Bordée de maisons aux styles variés, on y découvre une maison CORNU au numéro 3 et un important corps de logis datant du début du XVII^e siècle au numéro 11-13. Cet ensemble a été la demeure des LAMOUREUX de la JAVELIÈRE, importants propriétaires terriens au XVIII^e siècle. Au bout de la rue, au 1 Place du Ramonet, est une autre maison à étage connue sous le nom de *La Malaise*. Elle a abrité un temps un café célèbre du nom de « 20 100 o » (le vin sans eau).



8 LA CHAPELLE DES URSULINES et la rue des Tessiers

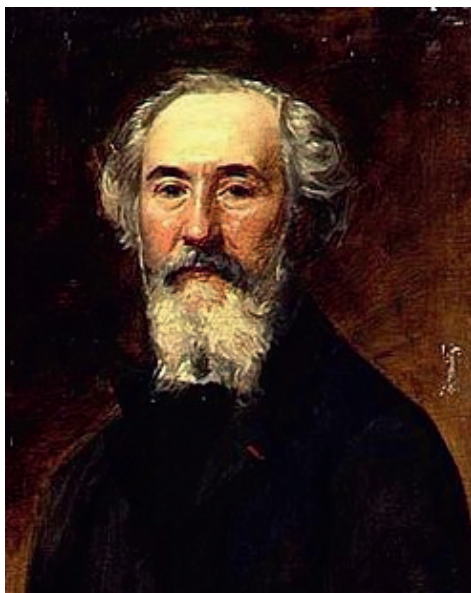
La rue des Tessiers a été au Moyen Âge la rue des tisserands, d'où elle tire son nom. On y remarque, à proximité de l'actuel presbytère, une chapelle élevée au XIX^e siècle pour les Ursulines de Chavagnes. Bénite le 13 décembre 1885 par le curé DURANDET, elle est venue compléter l'immeuble, acheté quelques années auparavant, pour y installer l'école des filles.



9 LA MAISON LANSYER, 12 rue du Grand Vitrail

Rue du Grand Vitrail, une ancienne boulangerie aux hauts murs est aujourd'hui aménagée en chambres d'hôtes sous le nom : *Escale à Bouin*. Sur la façade, une plaque de granit noir à la gravure passée attire l'attention. Elle indique qu'il s'agit de la maison natale du peintre Emmanuel LANSYER. Né à Bouin le 19 février 1835 – où il demeure trois ans et demi – Emmanuel LANSYER est un peintre paysagiste, poète et collectionneur d'œuvres d'art. Sa volonté de devenir peintre remonte à l'adolescence. Face au refus de son père qui le destinait à une carrière de notaire, il consent à suivre des études d'architecture.

Parallèlement à cette formation, il s'inscrit en 1860 à des cours de dessins classiques à l'école impériale. Accepté au Salon, il décide de se consacrer à la peinture. Après des passages dans divers ateliers et la fréquentation d'élèves de l'École de Barbizon, LANSYER compose son propre style. C'est un peintre paysagiste réaliste considéré avec COROT comme l'un des meilleurs paysagistes de son temps. Il meurt à Paris le 21 octobre 1893. Un musée lui est consacré à Loches, dans la maison héritée de sa mère et où le peintre a séjourné souvent avant de la léguer à la ville.



E. LANSYER par CAROLUS-DURAND
© Musée d'Orsay



10 LA RUE DU GUITTENY, n°7 et n°1

En remontant la rue du Guitteny, deux hauts bâtiments se remarquent : propriétés de grandes familles terriennes, les anciens greniers à grains, situés au 7 et au 1 de la rue, comptent trois niveaux, ce qui est assez rare pour être rapporté. Ils ont été bâtis au XIX^e siècle, période faste de poldérisation agricole, pour y stocker une partie des récoltes.

Au 7, les trois niveaux sont bien visibles depuis la rue : un rez-de-chaussée, surmonté de deux étages. Au 1 par contre, le niveau bas est en rez-de-jardin, semi enterré et non visible depuis la rue. Le niveau deux est accessible par l'extérieur, par des escaliers en pierre depuis le jardin ou depuis la rue ; il est surmonté par un étage.

11 L'ANCIENNE FORGE PIVOIN, 5 rue du Pays de Monts

Bouin – situé non loin de Saint-Gervais, berceau du demi-sang vendéen – a longtemps été un village où le cheval régnait en maître. Pas étonnant d'en trouver, ici et là, quelques traces. Rue du Pays de Monts, en face du restaurant *Chez Coco*, anciennement hôtel de *La Boule d'Or*, relais de la malle poste, découvrez la façade d'une ancienne forge-café, le Saint-Éloi. On pouvait, jusqu'il y a peu, admirer la magnifique enseigne appelée « Bouquet de Saint-Éloi », nom donné à la pièce réalisée par un maréchal-ferrant lorsqu'il finissait son tour de France après son acceptation chez les Compagnons. Cette pièce rare met en avant différentes techniques apprises (rivets, soudures) et montre, par son niveau élevé de difficulté, l'habileté de son auteur. Saint-Éloi, qui donne son nom à ce bouquet, est le patron des ouvriers qui se servent d'un marteau : orfèvres, joailliers, graveurs, horlogers, métallurgistes et maréchaux-ferrants.



12 LA MADELEINE, 19 à 23 Grande Rue

La construction de La Madeleine s'étend du XVII^e au XVIII^e siècle. Cet ensemble de bâtiments, sis à l'angle de la rue du Pays de Retz et de la Grande Rue, a été longtemps l'asile des vieillards puis il a été boutique d'antiquités ; il sert aujourd'hui à stocker les marchandises de l'antiquaire. À l'étage du premier bâtiment, des fenêtres à la voûte en berceau indiquent l'ancienne chapelle des religieuses. À l'extrémité des constructions, au numéro 19, une pierre gravée au-dessus de la porte d'entrée indique : « ASILE STE MARIE-MADELEINE FONDÉ POUR LES VIEILLARDS ANNÉE 1892 ».



13 L'ANCIEN PRESBYTÈRE, 22 Grande Rue

La vieille cure dévastée par les Bleus durant les guerres de Vendée est aliénée en l'an VI comme bien national. Après le Concordat, il faut trouver une autre demeure pour le recteur. En avril 1812, une maison avec ses dépendances est achetée par le maire LUNEAU, Grande Rue mais elle se montre rapidement insuffisante. En 1830, la dotation par le curé GABORY d'une maison adjacente résout le problème ; le jardin s'agrandit encore quelques années plus tard. En 1860, la reconstruction du vétuste immeuble peu commode est envisagée mais ce n'est qu'en 1895, qu'avec l'accord de la municipalité, les travaux sont effectués en 1896 et font du presbytère de Bouin un immeuble neuf construit en avant de la vieille maison qui existe toujours.



14 LA PLAGE BLEUE OU LA VILLA LES TILLEULS, 17 Grande Rue

En 1910, André ROUSTEAU, maire de Bouin, fait construire cette élégante villa et lui donne le nom de Villa *Les Tilleuls*. Cette vaste maison a été le siège de la Kommandantur pendant la dernière guerre. Elle a porté jusqu'il y a peu le nom de *La Plage Bleue*.



15 L'HÔTEL DES SÉNÉCHAUX DE BRETAGNE OU GRAND PAVILLON, 18 Grande Rue (20)

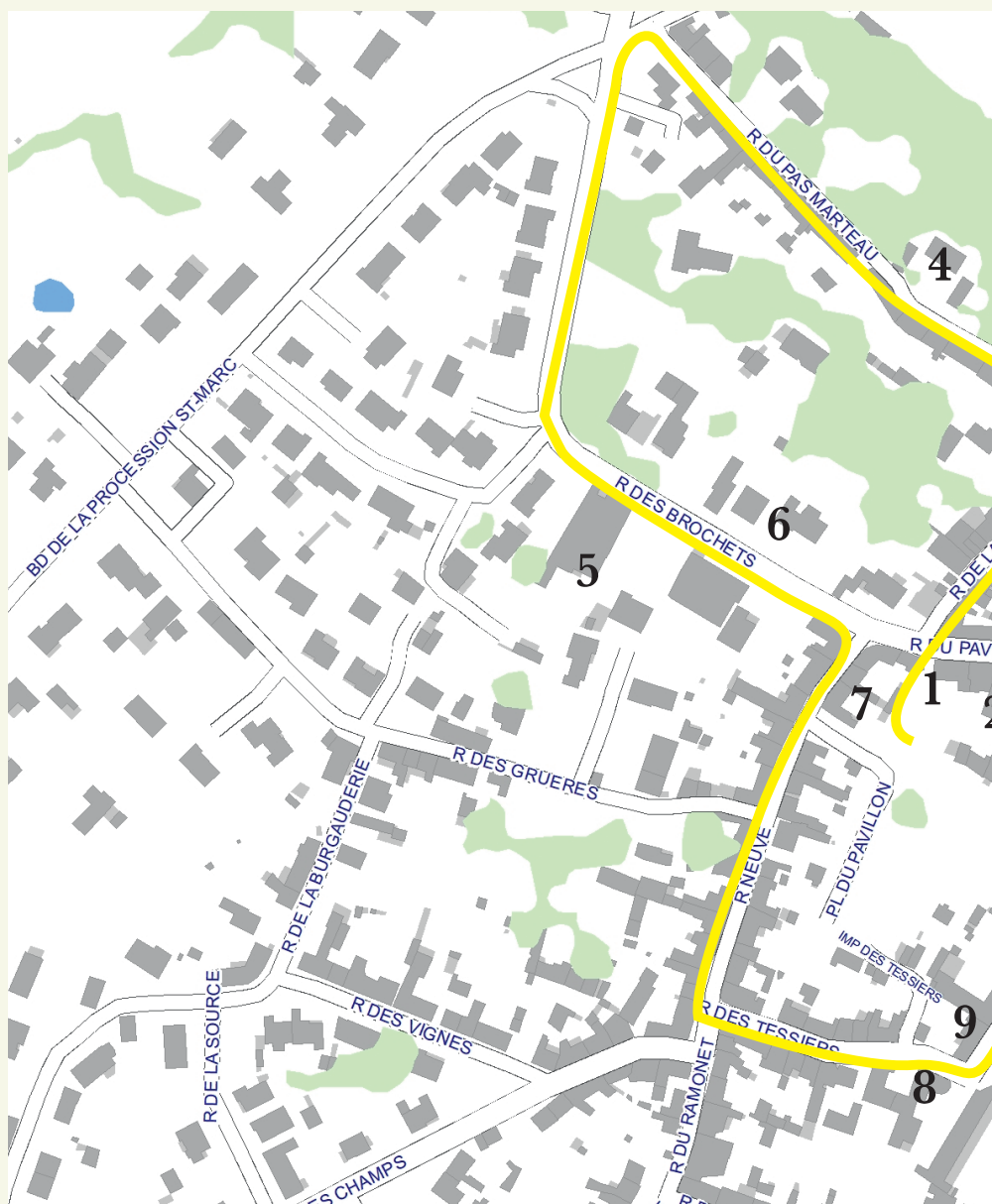
Longtemps seigneurie indivise entre Bretagne et Poitou, l'île de Bouin est dotée de deux représentants habitant chacun dans un hôtel particulier. Dans la Grande Rue réside le Sénéchal de Bretagne, dans un vaste logis, en partie détruit par un incendie en 1937. Démembré au XXe siècle, on aperçoit encore le porche dont la clef de voûte mentionne la date de 1796. Ce porche fait aujourd'hui partie de la propriété sise au 20 de la Grande Rue. Du bâtiment ancien, au numéro 18 de la rue, ne subsiste que la tour carrée coiffée d'ardoises dont la hauteur permettait une observation minutieuse de l'activité et du trafic des ports de Bouin.



16 LE BOIS TENÊT, 2 place du Général Charette

Le Bois Tenêt est un des plus vieux logis de Bouin. Construit à la fin du XVe siècle, sa façade sur la rue ne semble pas avoir bougé depuis le XVIIe siècle. Ce vaste ensemble est pourvu d'un parc au fond duquel un petit pavillon a été élevé en 1701. En 1646, il est la résidence de Jean BLAYS, Seigneur du Boistenet, « Capitaine et Gouverneur pour le roy de l'Isle de Bouin ». Parmi ses hôtes illustres, la tradition veut que le logis ait accueilli au XVIIe siècle la Maréchale de CLÉRAMBAULT lorsqu'elle venait en villégiature dans l'île puis en décembre 1793, lors d'un bref passage à Bouin, le célèbre Général CHARETTE.

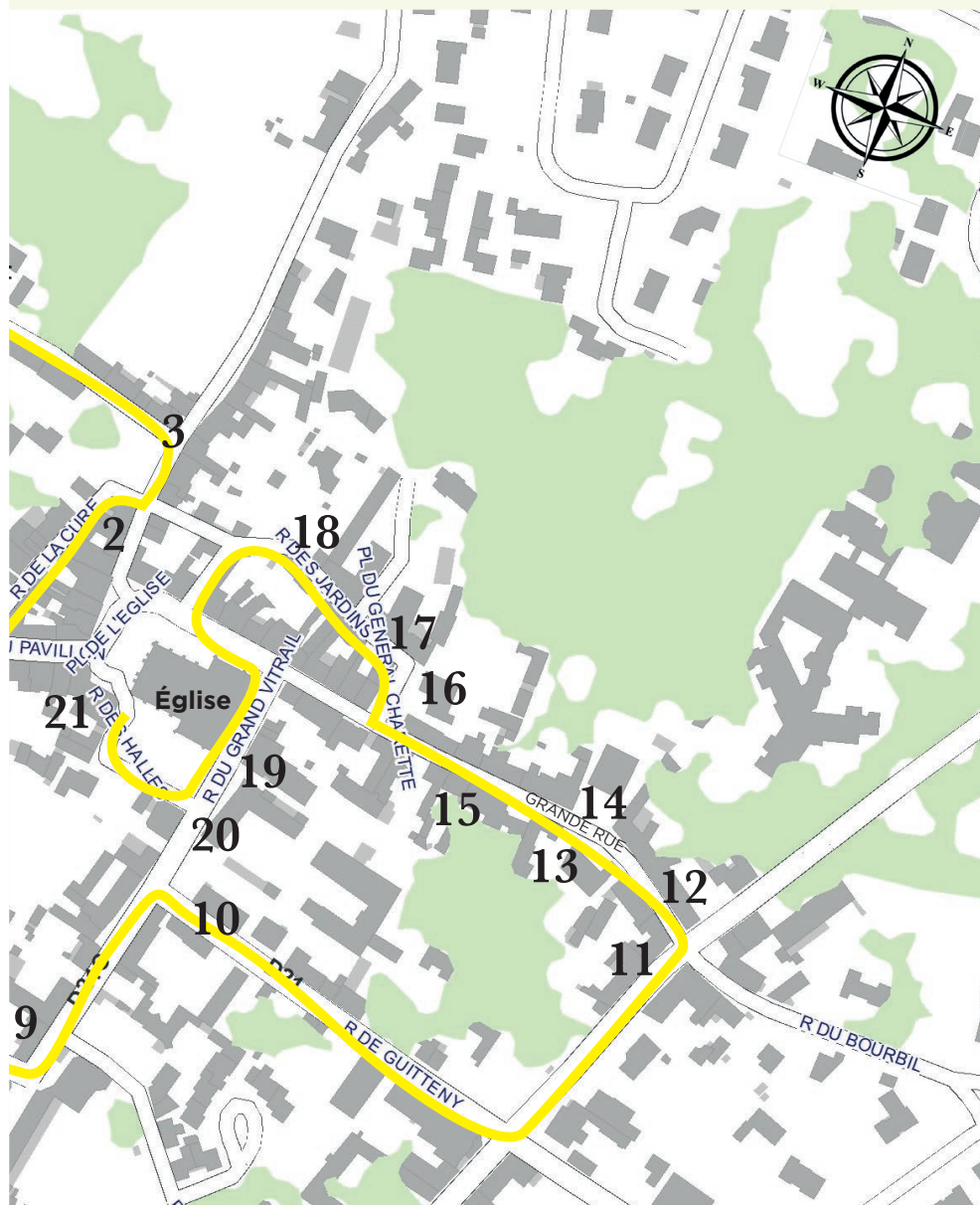




© Maison des

VISITE DU BOURG

- | | |
|------------------------------|---------------------------------------|
| 1 Le Pavillon (départ) | 8 La chapelle des Ursulines |
| 2 La maison à encorbellement | 9 La maison Lansyer |
| 3 La chapelle Saint-Julien | 10 La rue du Guitteny et ses greniers |
| 4 La rue du Pas Marteau | 11 Le Saint-Éloi |
| 5 La demeure de l'Enclos | 12 La Madeleine |
| 6 La maison Bélliard | 13 L'ancien presbytère |
| 7 La rue Neuve | 14 La Plage Bleue |



des Communes de la Vendée, Géo Vendée – Sources : BD TOPO IGN ; PCI DG FIP

- 15 L'Hôtel des Sénéchaux de Bretagne
- 16 Le Bois Tenêt
- 17 Le Martinet
- 18 La rue des Jardins
- 19 Le Grand Logis
- 20 La statue de Sébastien LUNEAU
- 21 La mairie (arrivée)

17 LE MARTINET, 1 place du Général Charette

Demeure familiale des BURGAUD des BOUCHAUD et des LUMINAIS, le logis du Martinet, transformé en hôtel et en restaurant, ne manque pas d'intérêt. La construction de l'édifice remonte au début du XVII^e siècle ; elle a été modifiée au XX^e siècle. En ces murs ont vécu Laurent Alexandre LUMINAIS (1756-1813), juge de paix et maire de Bouin, ainsi que son frère Michel-Pierre LUMINAIS (1752-1812) Procureur du Roy de la Baronnie Royale de l'île de Bouin, avocat au Parlement de Paris et député de la Vendée au Conseil des Cinq Cents puis Sénateur jusqu'en 1803.



18 LA RUE DES JARDINS

Derrière ses hauts murs, la rue paisible et fleurie cache des petits jardins qui donnent à cette ancienne venelle un charme d'antan.



19 LE GRAND LOGIS, 5 bis rue du Grand Vitrail

Le Grand Logis, ou Hôtel de la Sénéchaussée du Poitou, est un vaste bâtiment construit au XVI^e siècle. Sans doute a-t-il remplacé un bâtiment plus ancien, comme l'attestent ses contreforts que l'on aperçoit du côté de la cour que certains historiens font remonter au XIII^e siècle. La façade du bâtiment se pare de baies et de fenêtres à meneaux caractéristiques de la Renaissance. Un portail situé à droite du bâtiment, remonté au XX^e siècle avec les pierres d'origine, s'orne en sa clef de voûte, d'une pierre décorée d'une feuille d'acanthé.

L'île de Bouin, de par sa situation géographique originale et son insularité, a longtemps été dirigée par des sénéchaux représentant l'un le duc de Bretagne, et l'autre le comte de Poitou et ce, jusqu'à l'unification de l'île, en 1650, par le Maréchal Philippe de CLÉRAMBAULT.



Ce dernier, grand soldat et ami de Louis XIII, achète les deux parties indivises de l'île de Bouin, faisant disparaître les deux juridictions. Néanmoins, pour des raisons de fiscalité et de justice, les sénéchaux restent dans l'île jusqu'à la Révolution et le Grand Logis demeure l'Hôtel du Sénéchal de Poitou jusqu'à l'avènement de la République.

En 1833, le bâtiment est acheté par la commune pour y installer l'école publique des garçons, grâce à une souscription réalisée auprès des propriétaires et des habitants à l'initiative du député Sébastien LUNEAU (1800-1880). Depuis 2021, la médiathèque YVON-TRAINEAU, du nom du peintre paysagiste bouinais, y est installée.



Philippe de CLÉRAMBAULT

20 LA STATUE DE SÉBASTIEN LUNEAU, 5 rue du Grand Vitrail

Sébastien LUNEAU est né à Bouin le 21 juin 1800 (le 2 messidor de l'an VIII). Avocat aux Sables-d'Olonne sous la Restauration, il est député de la Vendée de 1831 à 1849. Il est aussi conseiller municipal et maire de Bouin et conseiller général. Promoteur de l'enseignement public en Vendée, il s'éteint à Bouin le 21 mars 1880. Célibataire et sans enfants, il fait don de sa fortune à la commune de Bouin en échange de l'entretien de sa sépulture ; Sébastien LUNEAU est enterré auprès de ses parents dans le cimetière de Bouin, rue du Grain d'Or.

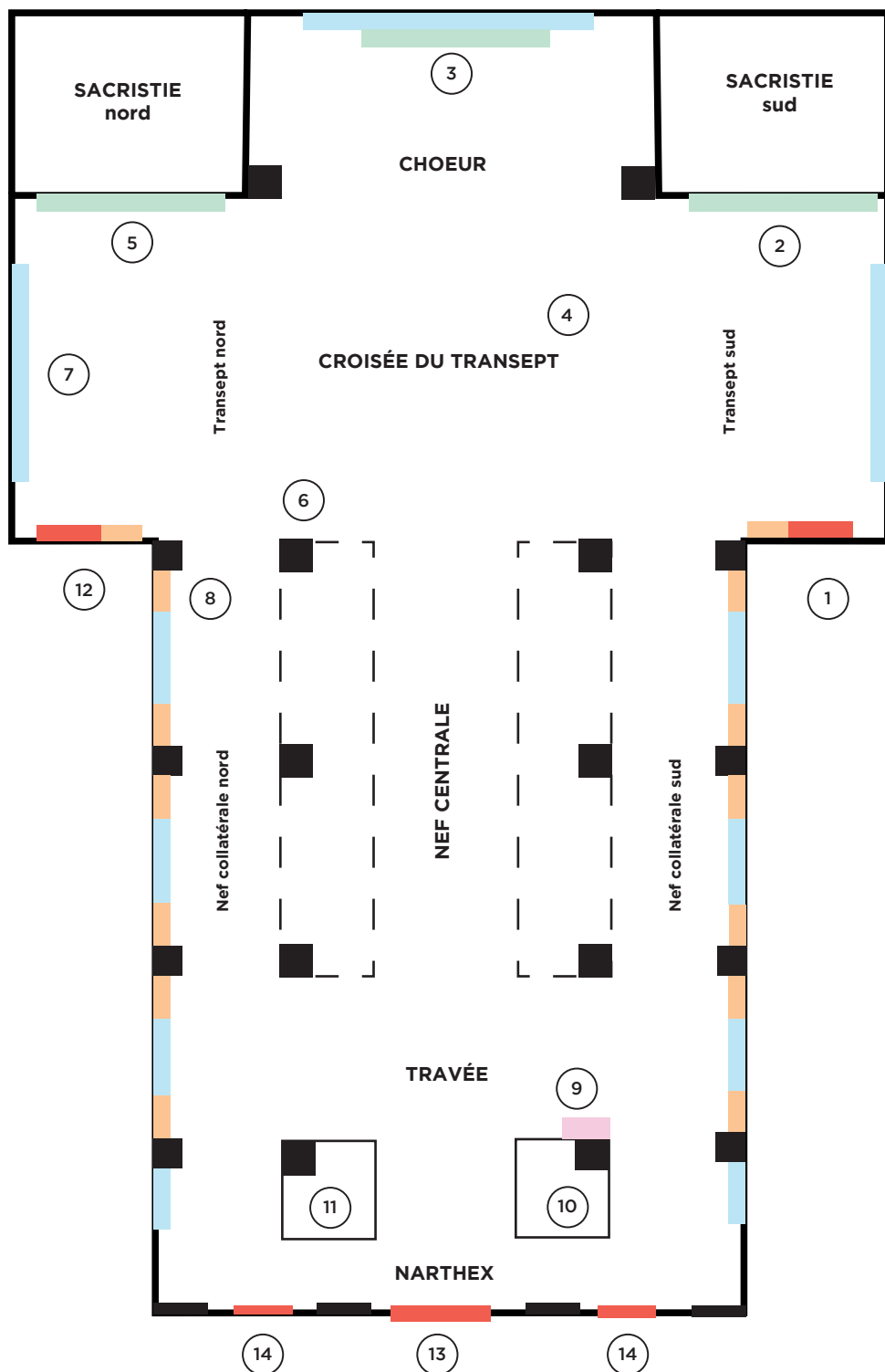
La statue de Sébastien LUNEAU est l'œuvre du sculpteur Victor FULCONIS (1851-1913). Commandée par l'École Normale de la Roche-sur-Yon pour remercier le député du don de ses biens au conseil général afin de favoriser le développement de l'instruction primaire laïque en Vendée, elle est inaugurée le 22 mai 1899 et placée dans la cour d'honneur de l'École Normale d'instituteurs. La ville de Bouin l'achète en 2016 et l'installe au niveau du pignon du Grand Logis, à l'entrée de l'école qui porte son nom.



21 LA MAIRIE, 1 place de l'Église

Construction dont l'origine remonte au XVII^e siècle, la mairie de Bouin est, avant la Révolution, le présidial ou auditoire de justice. C'est dans ces lieux que la justice est rendue au nom du Roi. En 1811, le bâtiment est restauré pour devenir la maison commune. Si la structure a été considérablement remaniée, une geôle ou prison existe encore sous la salle des mariages, elle-même très récemment restaurée.





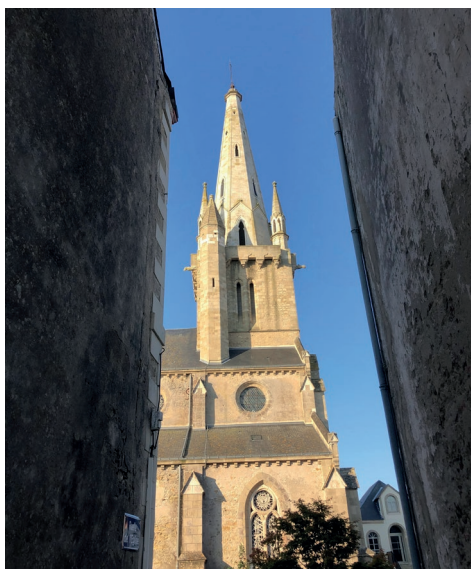
L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Édifice emblématique de la commune de Bouin, l'église Notre-Dame-de-l'Assomption a des origines très anciennes puisque ses fondations remontent au XII^e siècle. Brûlée presque entièrement en 1472 lors de l'invasion du roi Louis XI qui marchait contre le duc de Bretagne, elle est reconstruite dès le XV^e siècle. Quelques parties anciennes sont à observer comme: la tour du clocher dans sa partie basse, le mur du chevet et l'ancienne sacristie.

Pendant la Révolution, l'église est privée de prêtre et sert d'écurie. Elle est vandalisée par les Républicains et son trésor est volé.

Comme on peut le lire sur une plaque apposée sur la façade ouest de l'église, le 6 décembre 1793, 85 personnes dont 65 femmes trouvent refuge dans l'escalier du clocher. Elles sont découvertes par un soldat du général HAXO et immédiatement capturées ; la plupart sont ensuite exécutées.

Agrandie à la fin du XIX^e siècle, l'église se pare de nombreux éléments ornementaux d'intérêt. Le clocher dont la flèche a été mainte fois reconstruite culmine à près de 50 mètres et sert depuis des temps immémoriaux de point d'amer pour les marins de la baie.



- 1 Entrée transept sud
- 2 Le retable de Saint-Jean Baptiste
- 3 Le maître autel
- 4 La vierge à l'Enfant
- 5 Le retable du Rosaire
- 6 La chaire
- 7 Les vitraux

- 8 Le Chemin de croix
- 9 *La mise au tombeau*, tableau de Krug
- 10 Les fonts baptismaux
- 11 L'accès au clocher
- 12 Entrée transept nord
- 13 Portail central
- 14 Portails latéraux

Les retables

Les retables de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption sont remarquables. Sur les trois que compte l'église, deux sont tout à fait exceptionnels. Le maître autel date du XVIII^e siècle et le tabernacle qui le surmonte est un chef d'œuvre d'ébénisterie. Il est l'œuvre du sculpteur des Sables-d'Olonne Jean-Emmanuel MERCIER (1743-1821) et puise son style dans l'esprit baroque. L'ensemble du retable est quant à lui réalisé par les maîtres rétabliers de l'école de Laval CORBINEAU et SIMMONEAU. Il se pare de colonnes de marbre angevin et de guirlandes de fleurs et de fruits. La toile centrale, complètement repeinte au milieu du XX^e siècle, représente l'Annonciation.

Également réalisé par les rétabliers lavallois, le retable de Saint-Jean Baptiste ou retable des sauniers est situé dans le transept sud. Datée du XVIII^e siècle, sa toile centrale présente le baptême du Christ. On y distingue d'étonnants motifs comme, dans un médaillon central, la figure du Père Éternel reconnaissable à sa longue barbe, figure rare en iconographie religieuse. Ces deux retables sont classés à l'inventaire des Monuments Historiques. Le retable du Rosaire est quant à lui plus récent, il date de 1875 et est le fruit du travail du sculpteur nantais Pierre POTET. Réalisé en pierre calcaire, il remplace un retable plus ancien très altéré pendant la Révolution ; de l'ancien édicule ne subsiste que les colonnes de marbre.



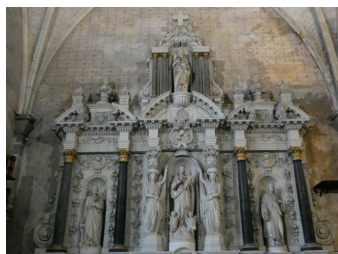
*Le maître autel
et son retable*



*Le tabernacle
du maître autel*



Le retable de Saint-Jean Baptiste



Le retable du Rosaire



Figure du Père Éternel



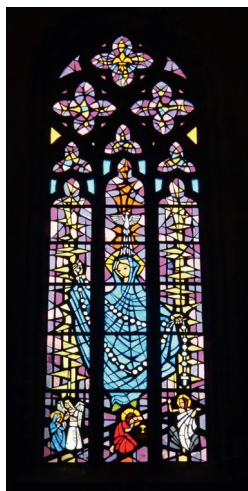
Les vitraux

À l'exception du Grand Vitrail dont l'installation remonte au XIXe siècle, les vitraux de l'église de Bouin sont l'œuvre du maître verrier Yvan GUYET dit VAN GUY (1930-2017). Installés à partir des années 80, leur réalisation vient bouleverser la technique ancestrale du verre et du plomb. Les vitraux de l'église sont en effet composés de pavés de verre multicolores, liés entre eux par un mortier composé de béton et de résine. Du point de vue esthétique, le travail de VAN GUY rompt avec celui de ses prédécesseurs en proposant une figuration moderne à tendance géométrique, ainsi que des compositions abstraites très colorées.

Les vitraux des deux transepts illustrent le Baptême du Christ au sud et la Vierge au Rosaire au nord, comme un écho aux retables qu'ils côtoient.

Dans la nef collatérale nord figurent des saints modernes telle Sainte Marie-Euphrasie PELLETIER (1796-1868), figure locale rappelée par la présence du blason de Bouin. La Mère PELLETIER a fondé la congrégation Notre-Dame du Bon Pasteur à Angers ; elle y accueillait les femmes de mauvaise vie.

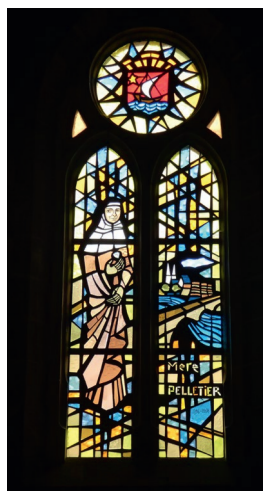
Dans la nef collatérale sud, des personnages de l'Ancien Testament viennent compléter cet ensemble original et plein de couleurs.



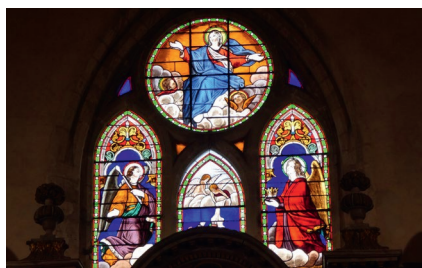
Vitrail du Rosaire



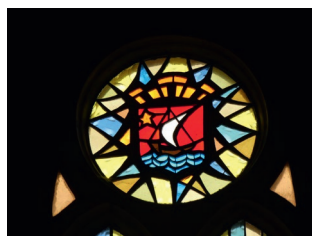
Vitrail Saint-Jean Baptiste



Vitrail Sainte-Marie-Euphrasie Pelletier



Le Grand Vitrail



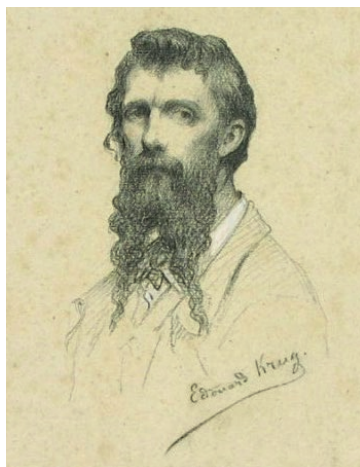
Blason de Bouin

La Mise au Tombeau

D'un format impressionnant, la Mise au Tombeau est une huile sur toile réalisée vers 1868 par l'artiste normand Édouard KRUG et présentée au Salon de Paris en 1870. Ce tableau a été donné par l'État en 1875 pour orner l'église dont les travaux venaient de s'achever. Vu la pénombre de la scène, il faut prendre un peu de recul pour pénétrer dans l'univers de ce tableau restauré il y a quelques années.



« La Mise au Tombeau »



Édouard KRUG

par lui-même - 1883

© Fine Arts Museum - San Francisco

La chaire

La chaire de l'église de Bouin est exceptionnelle par sa réalisation due au sculpteur POTET de Nantes. Réalisée à la fin du XIXe siècle en chêne blond, elle présente sur les façades de sa cuve hexagonale les quatre évangélistes. La rampe est également richement sculptée ; elle représente la première prédication de l'Évangile. Sous cet ensemble figure un animal fantastique qui représente la bête de l'Apocalypse. Coiffée d'un abat-voix orné d'un blason sur chacune de ses faces, on y observe en premier lieu les armes de Bouin puis celles de Monseigneur CATTEAU, évêque de Luçon, celles du pape Pie IX, celles de Monseigneur PLACE, alors évêque de Marseille, avant de devenir archevêque de Rennes et cardinal et enfin celles du pape Léon XIII. Au centre, un écu plus large - soutenu par deux anges - sur lequel on lit les deux lettres grecques Alpha et Omega : le commencement et la fin.



Le Chemin de Croix

Dans le dernier tiers du XIXe siècle, commandées par l'abbé DURANDET alors curé de la paroisse, les 14 huiles sur toile commémorent la Passion du Christ (ensemble des événements qui ont précédé et accompagné la mort de Jésus de Nazareth) ; elles évoquent 14 moments particuliers de celle-ci.

Cette tradition remonte à la paix de Constantin en 313. Aux XIVe et XVe siècles, les franciscains imaginent et diffusent la pratique du Chemin de Croix. Le nombre des stations a varié de 7 à 37 jusqu'au XVIIIe siècle au cours duquel elles sont fixées à 14 par les papes Clément XII et Benoît XIV.

Déjà restaurés au milieu du XXe siècle, les tableaux du Chemin de Croix viennent de bénéficier d'une nouvelle rénovation.



La Vierge à l'Enfant

Classée au titre des Monuments Historiques en 1965, la statue de la Vierge à l'Enfant est une réalisation très fine en chêne datée du XVIIIe siècle. D'abord en bois brut, elle a été peinte au début du XIXe siècle pour être coordonnée à l'ensemble de la statuaire de l'église.



L'ambon

Les fonts baptismaux

Créés à la fin du XIXe siècle, contemporains de l'église agrandie, les fonts baptismaux, de style néogothique, sont composés d'une importante cuve en marbre et d'un petit autel orné d'une toile peinte figurant le Baptême du Christ, réalisée en 1885 par Émile CHARBEL ; elle s'inspire d'une œuvre de l'artiste NANTEUIL.



Pendant l'été et pour quelques occasions comme la **Nuit des Églises** ou les **Journées du Patrimoine**, des visites guidées du clocher sont organisées. Vous y découvrirez le carillon de Bouin et ses cloches suspendues à une armature en bois du XVIIe siècle. À l'issue de l'ascension, vous pourrez admirer un panorama unique sur la baie de Bourgneuf.

Renseignement et inscription
à la mairie de Bouin
☎ 02 51 49 74 14
✉ contact@bouin.fr

CONTACTS

Pour tout renseignement :

Mairie de Bouin



Place de l'Église,
85230 BOUIN

☎ 02 51 49 74 14

✉ contact@bouin.fr

🌐 www.bouin.fr



HORAIRES :

Lundi : 15h-17h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h / 15h-17h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 15h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour en savoir plus :

Médiathèque Yvon-Traineau



5 bis rue du Grand Vitrail, 85230 BOUIN

☎ 02 51 68 84 46

✉ mediatheque@bouin.fr

🌐 www.mediathequedebouin.cassioweb.com

f facebook.com/mediatheque.bouin

HORAIRES :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30

Jeudi : 15h-19h

Samedi : 9h-12h




IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier de
fabrication française issus de
forêts gérées durablement
avec des encres végétales.
Tous les papiers se trient
et se recyclent,
ce document aussi !

Directeur de publication : Thomas GISBERT

Rédaction et photos : Équipe municipale

Conception graphique : Margaux SCHMIT

Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay

Tirage : 500 exemplaires

Dépôt légal : Juillet 2021

Deuxième édition : Mai 2022

Troisième édition : Juin 2023

Réimpression : Juin 2024

COLLECTION

À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE L'ÎLE DE BOUIN

